

Miscellanea : Création d'un Centre suisse de recherches scientifiques en Côte d'Ivoire

Autor(en): **Baer, Jean G.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Acta Tropica**

Band (Jahr): **8 (1951)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-310350>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Miscellanea.

Création d'un Centre suisse de recherches scientifiques en Côte d'Ivoire.

Dans une brève notice publiée ici même¹, le professeur *G. Mangenot* a rappelé la fondation par l'Office de la Recherche Scientifique d'Outre-Mer à Paris, de l'Institut intercolonial de recherches à Adiopodoumé en Côte d'Ivoire. Le but de cet institut, que notre collègue de la Sorbonne dirige avec une rare compétence, est en premier lieu de former des techniciens d'agronomie tropicale qui seront ensuite répartis, au fur et à mesure des besoins, dans les différents instituts officiels des territoires français d'outre-mer.

Aujourd'hui, l'institut d'Adiopodoumé a pris un développement considérable. Une quinzaine de chercheurs et d'étudiants spécialisés s'occupent de problèmes de génétique, de phytopathologie, d'entomologie et de pédologie. Ils travaillent pour le moment dans de petits laboratoires provisoires en attendant l'achèvement de deux grands bâtiments pourvus de tous les perfectionnements modernes et dont l'un d'eux sera terminé sous peu. Un hôtel vient également d'ouvrir ses portes aux étudiants et aux chercheurs de passage, tandis que des pavillons individuels sont attribués à chacun des chercheurs attirés de l'institut. La station d'Adiopodoumé est donc appelée à recevoir, dans un proche avenir, un nombre beaucoup plus considérable de chercheurs et d'étudiants et son magnifique essor initial ne saurait se ralentir.

Devant le succès de l'initiative de l'Office, *M. Eugène Wimmer*, ingénieur E.P.F. et agent consulaire de Suisse à Abidjan, a pensé qu'il pourrait être utile à la Suisse de posséder aussi un centre de recherches scientifiques en Côte d'Ivoire. Il s'en est ouvert au professeur *Mangenot* qui, d'accord avec le professeur *R. Combes*, le distingué directeur de l'Office à Paris, a donné son plein assentiment. Entre temps, les professeurs *Cl. Favarger* (Neuchâtel) et *R. Geigy* (Bâle), ayant l'un et l'autre séjourné à Adiopodoumé, ont immédiatement saisi l'importance pour les chercheurs suisses du projet de *M. Wimmer*. Un comité provisoire fut constitué en Suisse et une réunion de naturalistes convoquée à Bâle en mai 1950. Le comité provisoire fut chargé par cette assemblée de poursuivre toutes les démarches nécessaires auprès des autorités françaises et suisses et de réunir les fonds indispensables à la construction d'un laboratoire et de logements à Adiopodoumé.

Notre comité a trouvé auprès du Département politique à Berne un appui immédiat et, grâce à l'intervention à Paris du professeur *Combes*, les difficultés d'ordre diplomatique que devait susciter un pareil projet ont été aplanies. Il y a quelques mois il fut créé à Neuchâtel une fondation privée ayant pour objet l'établissement d'un Centre suisse de recherches scientifiques en Côte d'Ivoire. Les membres fondateurs furent MM. *E. Gäumann* (E.P.F.), *R. Geigy* (Bâle), *Cl. Favarger* et *J. G. Baer* (Neuchâtel), *E. Wimmer* (Abidjan). L'activité de cette fondation intéressant tous les instituts de biologie en Suisse, elle fut placée sous la surveillance de la Confédération. Enfin, le conseil de fondation fut accepté « in corpore » par la S.H.S.N. à titre de commission officielle.

Un premier appel de fonds auprès d'institutions officielles et de particuliers ayant permis de réunir une somme suffisante pour la construction et l'équipe-

¹ Acta Tropica vol. 4, p. 341, 1947.

ment du laboratoire, il fut décidé d'aller immédiatement de l'avant, d'autant plus que l'Office mettait généreusement à notre disposition un terrain d'environ 3,5 ha sur le plateau d'Adiopodoumé, à proximité des nouveaux laboratoires, et nous offrait l'adduction de l'électricité et de l'eau. M. *Wimmer*, d'autre part, nous ayant autorisés à faire usage d'une maison qu'il possède de l'autre côté de la lagune, en face de la concession suisse, le problème du logement des chercheurs se trouvait provisoirement résolu, en attendant que fussent réunies les sommes nécessaires à la construction de pavillons de logement.

C'est le premier août dernier que fut posée la première pierre du laboratoire suisse en présence du Gouverneur des colonies *Lucien Geay*, Gouverneur de la Côte d'Ivoire, des professeurs *R. Combes*, directeur de l'Office, *G. Mangenot*, directeur de l'Institut d'Adiopodoumé, *G. Viennot-Bourgin*, représentant l'Institut national agronomique de Paris, *J. G. Baer*, recteur de l'Université de Neuchâtel, et président de la Fondation suisse, *E. Wimmer*, agent consulaire de Suisse, et devant les chercheurs et étudiants de l'institut intercolonial et les membres de la colonie suisse d'Abidjan.

Ainsi que l'a fort bien dit le professeur *Combes* : « Ce qui fait l'originalité de l'acte que nous accomplissons aujourd'hui, c'est qu'il se situe à 5 degrés de l'équateur, en pleine forêt tropicale, dans un décor naturel splendide, dans un pays qui réunit la lagune, la forêt, les cultures des pays chauds, à peu de distance de l'océan et de la savane, et qui constitue un véritable paradis pour le biologiste. Les problèmes les plus divers et les plus captivants s'y présentent à l'esprit du chercheur scientifique. Ce qui peut surprendre le voyageur qui passe, c'est que dans ce pays, perdu dans la forêt, si loin de tout centre universitaire, se trouvent maintenant réunis des hommes ayant la formation scientifique nécessaire pour aborder avec profit l'étude de ces problèmes, et pourvus de matériel moderne indispensable pour mener à bien cette étude. »

La construction du laboratoire suisse sera terminée avant la fin de l'année et son aménagement pourra être entrepris immédiatement après, de sorte que des chercheurs suisses pourront se rendre à Adiopodoumé vers le printemps 1952. Le laboratoire est prévu pour quatre personnes au maximum, il sera équipé essentiellement pour des recherches biologiques et surveillé par un préparateur suisse qui y sera installé en permanence. Ajoutons encore qu'un comité suisse local vient d'être formé et qu'il est présidé par M. *Vallon*, administrateur de la S.C.O.A. à Abidjan. La mission de ce comité est de surveiller les constructions, de régler sur place toutes les questions urgentes et de rester en liaison constante avec la commission en Suisse.

Puisse cette nouvelle preuve d'une étroite collaboration franco-suisse stimuler de part et d'autre l'avancement de la science pour l'honneur de notre pays.

Adiopodoumé, 26 août 1951.

Jean G. Baer.